UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 0 8 JUIL 2025

DECRET N° 25 - 070 /PR

Portant nomination du Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritimes et Aériens.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-019/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Viceprésidence chargée du Ministère des Transports et du Tourisme;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE

<u>ARTICLE 1^{er}</u>: Monsieur DJINTI AHAMADA est nommé Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritimes et Aériens, en remplacement de Monsieur MMADI KAPACHIA.

ARTICLE 2: Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani